



**Banque de
Nouvelle Calédonie**

BANQUE & ASSURANCE



PROFESSIONNELS & ENTREPRISES

CONDITIONS & TARIFS

DES OPÉRATIONS & SERVICES BANCAIRES

APPLICABLES AU 1^{ER} AVRIL 2025

Ce document vous indique les conditions et tarifs des opérations et services bancaires appliqués à la clientèle des professionnels et entreprises en vigueur au 01/04/2025. La Banque de Nouvelle Calédonie fonde sa relation avec ses clients sur la confiance et la transparence :

- À toute ouverture de compte nous vous remettons une Convention précisant les conditions de fonctionnement des produits et services qui lui sont rattachés. Dans le cas où celle-ci ne vous aurait pas encore été remise, vous pouvez vous la procurer sur notre site internet rubrique "Informations réglementaires" ou auprès de votre conseiller clientèle.
- Nous vous laissons le choix de souscrire les produits ou services que vous voulez associer à votre compte de dépôt, soit dans le cadre d'une offre groupée de services, soit dans le cadre d'un achat à l'unité.

Votre Agence Banque de Nouvelle Calédonie se tient à votre disposition pour vous apporter toute information complémentaire et vous conseiller sur les services les mieux adaptés à vos attentes.

Nota : les prix sont exprimés en F. CFP. Toutes Taxes Comprises (TTC) pouvant inclure la TOF (6% depuis le 01/03/1990) ou la TGC (11% depuis le 01/10/2018) , la CCS (4% depuis le 01/07/2022) et l'IRCDC (8% depuis le 31/12/1993). Les taxes indiquées sont susceptibles de varier en fonction des évolutions de la fiscalité.



Retrouvez l'ensemble de nos conditions tarifaires sur le site internet :

www.bnc.nc



BANQUE DE NOUVELLE CALEDONIE S.A. au capital de 12.097.944.000 F. CFP
RCS Nouméa 74B047688 – Ridet 047 688 001– Siège social : 10, avenue
du Maréchal Foch – BP L3 – 98849 Nouméa Cedex – Nouvelle-Calédonie.
Intermédiaire en assurances – Immatriculée au RIAS sous le n° NC180001.
Tél : (687) 25.74.00 contact@bnc.nc.



Sommaire

1	OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE	
	Ouverture, transformation, clôture	6
	Relevés de compte	6
	Frais et commissions	6
	Services en agence	7
2	BANQUE À DISTANCE	8
3	VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT	
	Cartes	10
	Virements en agence	12
	Prélèvements	13
	Chèques	14
4	ÉQUIPEMENT MONÉTIQUE	16
5	IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS	
	Commission d'intervention	16
	Opérations particulières	17
	Incidents de paiement	17
	Incidents sur effets et Dailly	19
	Incidents sur les crédits	19
	Frais divers	19

Sommaire

6	DÉCOUVERTS ET CRÉDITS	
	Financement bancaire court terme	19
	Financement des investissements	21
	Frais divers	22
	Cautions	23
7	ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS	
	Épargne bancaire	24
	Placements financiers	24
8	ASSURANCES ET PREVOYANCE	25
9	OPÉRATIONS INTERNATIONALES	
	Opérations au guichet	26
	Virements	27
	Chèques	28
	Opérations documentaires	28



1 | OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

Tarifs TTC
en F. CFP

Tarifs TTC
en F. CFP

OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLÔTURE

Ouverture / clôture de compte **Gratuit**

RELEVÉS DE COMPTE

Relevé mensuel - trimestriel - semestriel - annuel⁽¹⁾ **Gratuit**

Relevé journalier⁽²⁾ **7 500**

Relevé hebdomadaire⁽²⁾ **4 500**

Relevé décadaire⁽²⁾ **4 000**

Relevé par quinzaine⁽²⁾ **3 350**

FRAIS ET COMMISSIONS

Tenue de compte **5 990⁽²⁾**

Tenue de compte pour les syndicats de copropriété, les comités d'entreprise et les syndicats **3 800⁽²⁾**

Tenue de compte pour les associations loi 1901 **2 501⁽²⁾**

Tenue de compte inactif **895⁽²⁾**

Actualisation du dossier administratif⁽³⁾ **4 900⁽⁴⁾**

Actualisation du dossier administratif Associations et Syndics de Copropriété⁽³⁾ **1 250⁽⁴⁾**

Relance d'actualisation du dossier administratif **2 501⁽¹⁾**

Commission de mouvement **0,15%⁽⁵⁾**

(1) Par courrier

(2) Cotisation trimestrielle


(3) Frais d'actualisation du dossier administratif : dans le cadre réglementaire de la connaissance client et du dispositif de notation interne de l'établissement, frais inhérents à la gestion, à la fiabilisation et à l'actualisation des données administratives, juridiques, comptables et financières du client

(4) Cotisation semestrielle

(5) Minimum 1990 F. CFP par trimestre

 **DÉFINITION : Compte inactif.** Un compte est considéré comme inactif à l'issue d'une période au cours de laquelle les deux conditions suivantes sont remplies :

- 1) Le compte n'a fait l'objet d'aucune opération, hors inscription d'intérêts et de frais et commissions de toutes natures ou versement de produits ou remboursement de titres de capital ou de créance durant une période de 12 mois pour les comptes de dépôt et de 5 ans pour les comptes-titres, comptes sur livret et les livrets d'épargne réglementés.
- 2) Le titulaire du compte, son représentant légal ou la personne habilitée par lui ne s'est pas manifesté, sous quelque forme que ce soit, ni n'a effectué aucune opération sur un autre compte ouvert à son nom dans les livres de l'établissement.

 **DÉFINITION : Commission de mouvement :** Commission appliquée sur le montant des opérations s'inscrivant au débit du compte hors opérations de trésorerie.

SERVICES EN AGENCE

Édition à la demande

Relevé d'Identité Bancaire - RIB **Gratuit**

Relevé de compte **2 000**

Relevé de compte clos **1 800**

Avis d'opération **2 250**

Échelle d'intérêts **2 250**

Retrait d'espèces

Retrait d'espèces avec une carte de retrait "Tempo" à usage unique **990**

Commande de fonds **2 000⁽¹⁾
/ Gratuit
via Webcom**

Dépôt de valeurs

Dépôt de valeurs (chèque, espèces et virement) **Gratuit**

Ramassage des fonds par sacoches ou autres moyens **Selon devis prestataire**

Frais pour remise d'espèces erronée ou non conforme **760**

Recherche

Frais de recherche de document(s) (par opération datant de moins d'un an) **3 400**

Frais de recherche de document(s) (par opération datant de plus d'un an) **6 500**

Frais de recherche sur contestation non justifiée d'une opération de paiement **6 800**

Frais de recherche multiple **Sur devis⁽²⁾**

Attestation et relevé divers

Attestations diverses (renseignements à des établissements financiers ou assimilés, lettre d'honorabilité, attestation annuelle d'intérêts sur crédit immobilier, attestation de capital restant dû) **3 500**

Information des cautions **4 197**

Information annuelle aux Commissaires aux Comptes **11 000**

Attestation d'appel d'offre **1 500**

Frais d'expédition

Envoi par courrier, fax ou e-mail pour confirmation d'opération **990**

Courrier en recommandé **1 665**

Retour courrier non délivré (suite changement d'adresse non signalé ou incorrecte) **2 300**

(1) Par commande

(2) Minimum 6 800 F. CFP

	Tarifs TTC en F. CFP
Succession	
Ouverture de dossier en succession ⁽¹⁾	22 200
Gestion de dossier en succession ⁽²⁾	11 500

(1) Par dossier

(2) Par compte et par an

Services bancaires de base	Gratuit
Services définis à l'article D. 312-5-1 du Code monétaire et financier, offerts dans le cadre du droit au compte :	
<i>L'ouverture, la tenue et la clôture du compte</i>	
<i>Un changement d'adresse par an</i>	
<i>La délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire</i>	
<i>La domiciliation de virements bancaires</i>	
<i>La fourniture mensuelle d'un relevé des opérations effectuées sur le compte</i>	
<i>L'encaissement de chèques et de virements bancaires</i>	
<i>Les paiements par prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement local), ou par virement bancaire local, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance</i>	
<i>L'abonnement à des services de banque à distance "Lagon"</i>	
<i>Les dépôts et les retraits d'espèces en agence sans émission de chèque ou au distributeur automatique de billet (cas d'un retrait à un distributeur automatique de la banque)</i>	
<i>La fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)</i>	
<i>Deux formules de chèques de banque par mois</i>	
<i>La réalisation des opérations de caisse</i>	

2 | BANQUE À DISTANCE

	Tarifs TTC en F. CFP
Service WEBEDI, par mois	
Abonnement à des services de banque à distance "WEBEDI" (saisie, transfert et confirmation) - Mono client	4 300
Abonnement à des services de banque à distance "WEBEDI" (saisie, transfert et confirmation) - Multi clients	7 500
Gestion des mandats de prélèvement (via WEBEDI)	
Coût du mandat hors abonnement	Nous consulter
Abonnement professionnels	Nous consulter
Abonnement entreprises	Nous consulter

	Tarifs TTC en F. CFP
Service EBICS, par mois	
Abonnement à des services de banque à distance "EBICS T" émission d'opération et réception de relevé - Mono client	2 501
Abonnement à des services de banque à distance "EBICS T" - Multi clients	4 500
Abonnement à des services de banque à distance "EBICS TS" - Mono client	5 500
Abonnement à des services de banque à distance "EBICS TS" - Multi clients	7 900
Signature numérique par certificat	
SWIFT 3S Key (USB PRO)	18 000
Échange sécurisé de fichiers SWIFTNet	
Frais de mise en œuvre	250 000
Aller SWIFTNet (client vers banque)	
<i>Service FileAct couvrant le traitement des virements</i>	6 000 ⁽¹⁾
<i>Virement local et Métropole</i>	Gratuit
<i>Virement international</i>	2 480 ⁽²⁾
<i>Frais SWIFT</i>	2 480 ⁽²⁾
<i>Frais du correspondant sur virement international</i>	2 790
<i>Service FileAct couvrant le traitement des prélèvements</i>	6 000 ⁽¹⁾
Retour d'informations SWIFTNet (banque vers client)	
<i>Service FileAct couvrant l'envoi des relevés AFB 120</i>	12 000 ⁽¹⁾
Divers	
Intervention "WEBEDI"/"EBICS" avec déplacement	15 900
Traitement par la banque du fichier des rejets de prélèvements émis par un client émetteur de la BNC	3 F. CFP + TOF ⁽²⁾
Frais de confirmation papier	3 500
Frais d'intervention, paramétrage ou avenant sur contrat "WEBEDI" ou "EBICS"	950
Rédition de code secret "EBNC"/"WEBEDI"	445
Erreur de saisie sur virement à destination de l'étranger	1 000

(1) Forfait mensuel

(2) Par opération



		Tarifs TTC en F. CFP
Via téléphone et mobiles		
BNCligne 36 67 68 - Centre de relation client		Coût opérateur (12 F. CFP les 11 secondes)
Abonnement à des services de banque à distance "Bankophone"		Gratuit
Coût d'un contact "Bankophone"		Coût opérateur
Via internet – Services Ebnc		
Abonnement à des services de banque à distance "Lagon" ⁽¹⁾		Gratuit
Abonnement à des services de banque à distance "Récif+" ⁽²⁾		1 300
Abonnement à des services de banque à distance "Océan" ⁽³⁾		1 900
Émission d'un virement à destination de l'étranger (sous réserve d'être abonné au service "Océan")		2 480 ⁽⁴⁾
Frais du correspondant		2 790

(1) Consultation des comptes et virement entre comptes en F. CFP du titulaire

(2) Cotisation mensuelle. Exclusivement réservé aux Entrepreneurs Individuels (EI)


(3) Cotisation mensuelle. Accès à l'option de virement vers l'international

(4) Frais de SWIFT en sus

3 | VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

		Tarifs TTC en F. CFP
CARTES		
Cotisation carte locale "Jade" ⁽¹⁾ de paiement à autorisation systématique		3 327
Cotisation carte de paiement internationale à autorisation systématique (ce produit n'est plus commercialisé) ou Visa Business à autorisation systématique ⁽¹⁾		3 889
Cotisation carte de paiement internationale à débit immédiat ou différé Visa Classic (ce produit n'est plus commercialisé) ou Visa Business ⁽¹⁾		6 100
Cotisation carte de paiement internationale à débit immédiat ou différé Visa Premier (ce produit n'est plus commercialisé) ou Visa Business Gold ⁽¹⁾		19 600
Cartes American Express		Nous consulter


(1) Cotisation annuelle


 **À SAVOIR :** Les cartes de paiement internationales à débit immédiat ou différé Visa Business ou American Express vous permettront d'effectuer des opérations à l'étranger. Votre conseiller se tient à votre disposition pour vous guider dans le choix de la carte la mieux adaptée à vos besoins.

En cas de perte ou de vol, faites immédiatement opposition via votre application de gestion de cartes ou en appelant

le **00 33 9 69 32 66 66.**

		Tarifs TTC en F. CFP
Opérations diverses		
Frais de réédition du code secret		3 800
Frais de refection de la carte		4 770
Frais pour extraction d'une carte en urgence		5 000
Frais de modification du plafond		5 671
Frais de gardiennage (au-delà d'un mois)		2 900
Frais pour restitution de la carte après capture		2 205
Destruction d'une carte non retirée en agence (au-delà de 3 mois)		2 900

 **À SAVOIR :** En cas de vol ou d'une utilisation frauduleuse de votre carte à votre insu, sur internet par exemple, votre banque prend en charge les frais de mise en opposition de votre carte et la remplace. Nous vous invitons à faire opposition au plus tôt. Votre banque peut être également à l'initiative du blocage de votre carte si elle soupçonne une utilisation frauduleuse de cette dernière.

 **DÉFINITION :** **Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets.** Le compte est débité du montant d'un retrait d'espèces effectué au moyen d'une carte de retrait ou de paiement à un distributeur automatique de billets.

Opérations par carte en Nouvelle-Calédonie	
Retrait d'espèces au DAB ⁽¹⁾ de la BNC	Gratuit
Retrait d'espèces (cas de retrait en F. CFP à un DAB ⁽¹⁾ d'un autre établissement avec une carte de paiement, en NC dans les villes/villages où la BNC ne dispose pas de DAB ⁽¹⁾)	Gratuit

(1) Distributeur Automatique de Billets



Retrait d'espèces (cas de retrait en F. CFP à un DAB ⁽¹⁾ d'un autre établissement avec une carte de paiement, en NC dans les villes/villages où la BNC dispose de DAB ⁽¹⁾)	142
Retrait d'espèces (cas de retrait en F. CFP à un DAB ⁽¹⁾ d'un autre établissement avec une carte Jade, en NC dans les villes/villages où la BNC dispose de DAB ⁽¹⁾)	390
Opérations par carte en euro dans la zone euro	
Paiement par carte	Gratuit
Retrait d'espèces au DAB ⁽¹⁾	Gratuit
Opérations par carte dans les pays hors zone euro	
Paiement par carte	2,56%⁽²⁾
Retrait d'espèces au DAB ⁽¹⁾	
<i>Commission fixe par transaction</i>	407
<i>Commission proportionnelle par transaction</i>	2,80%⁽²⁾
Dates de valeur relatives aux opérations de paiement par carte bancaire à débit différé	
<i>Date d'arrêté de compte</i>	Fin de mois
<i>Date de valeur</i>	Dernier jour ouvré du mois
<i>Date de débit des factures</i>	Dernier jour ouvré du mois

(1) Distributeur Automatique de Billets

(2) Du montant de la transaction

Tarifs TTC
en F. CFP

VIREMENTS EN AGENCE

Virement occasionnel	
Virement (cas d'un virement local ⁽¹⁾ occasionnel de compte BNC à compte BNC, en faveur de soi-même)	250
Virement (cas d'un virement local ⁽¹⁾ occasionnel)	500
Virement (cas d'un virement SEPA-COM-Pacifique ⁽²⁾ en euro occasionnel)	1 500
Dates de valeur appliquées aux virements	
<i>Virement émis</i>	J⁽³⁾
<i>Virement reçu en F. CFP</i>	J⁽³⁾

(1) "Local" concerne les opérations en F. CFP réalisées depuis et vers un compte bancaire domicilié en Nouvelle-Calédonie ou aux îles Wallis-et-Futuna

(2) "SEPA-COM-Pacifique" concerne les opérations en euro réalisées depuis ou vers un compte bancaire domicilié en France métropolitaine, dans un Département d'Outre Mer français ou en Polynésie Française

(3) Date de comptabilisation



DÉFINITION : Virement local. Le compte est débité du montant d'un virement local, permanent ou occasionnel, libellé en F. CFP, au profit d'un bénéficiaire dont le compte est situé en Nouvelle-Calédonie ou aux îles Wallis-et-Futuna.



DÉFINITION : Virement SEPA-COM-Pacifique. Le compte est débité du montant d'un virement SEPA-COM-Pacifique, permanent ou occasionnel, libellé en euro, au profit d'un bénéficiaire dont le compte est situé en France métropolitaine, dans un Département d'Outre-Mer français ou en Polynésie Française.

Tarifs TTC
en F. CFP

Émission d'un virement par liste sur papier	
Frais d'émission d'un virement multiple local ⁽¹⁾ (via une liste papier)	1 990⁽²⁾
Frais d'émission d'un virement multiple SEPA-COM-Pacifique ⁽³⁾ en euro (via une liste papier)	2 490⁽²⁾
Virement permanent	
Frais de mise en place d'un virement permanent en faveur de soi-même, d'un compte BNC à un compte BNC	Gratuit
Frais de mise en place d'un virement permanent local ⁽¹⁾ en faveur d'un tiers	1 553 / Gratuit par internet
Frais par virement permanent local ⁽¹⁾	413
Frais de modification ou annulation d'un virement permanent local ⁽¹⁾	1 484
Frais de mise en place, modification ou annulation d'un virement permanent SEPA-COM-Pacifique ⁽³⁾ en euro	1 553 / Gratuit par internet
Frais par virement permanent SEPA-COM-Pacifique ⁽³⁾ en euro	1 447
PRÉLÈVEMENTS	
Demande de création d'un Identifiant Créancier SEPA (ICS)	10 000
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement	1 720
Frais par paiement d'un prélèvement local ⁽¹⁾	Gratuit

(1) "Local" concerne les opérations en F. CFP réalisées depuis et vers un compte bancaire domicilié en Nouvelle-Calédonie ou aux îles Wallis-et-Futuna

(2) Par remise


(3) "SEPA-COM-Pacifique" concerne les opérations en euro réalisées depuis ou vers un compte bancaire domicilié en France métropolitaine, dans un Département d'Outre-Mer français ou en Polynésie Française




	Tarifs TTC en F. CFP
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA-COM-Pacifique ⁽¹⁾ en euro	110
Frais d'annulation d'une autorisation de prélèvement	Gratuit
Date de valeur appliquée aux prélèvements	
<i>Prélèvement payé</i>	J⁽²⁾

(1) "SEPA-COM-Pacifique" concerne les opérations en euro réalisées depuis ou vers un compte bancaire domicilié en France métropolitaine, dans un Département d'Outre-Mer français ou en Polynésie Française

(2) Date de comptabilisation

 **DÉFINITION : Paiement d'un prélèvement local.** Le compte est débité du montant d'un prélèvement local, permanent ou occasionnel, libellé en F. CFP, émis par un créancier dont le compte est situé en Nouvelle-Calédonie ou aux îles.

 **DÉFINITION : Paiement d'un prélèvement SEPA-COM-Pacifique.** Le compte est débité du montant d'un prélèvement SEPA-COM-Pacifique libellé en euro, émis par un créancier dont le compte est situé en France métropolitaine, dans un Département d'Outre-Mer français ou en Polynésie Française.

	Tarifs TTC en F. CFP
CHÈQUES	
Paiement d'un chèque	
Paiement d'un chèque	Gratuit
Frais de rejet sur chèque non conforme	1 500
Paiement d'un chèque libellé F. CFP ou euro présenté par une banque située en France métropolitaine, dans un Département d'Outre-Mer français ou en Polynésie Française	3 000⁽¹⁾
Chèque de banque	
Émission d'un chèque de banque en faveur de soi-même, du représentant légal du titulaire du compte ou du mandataire	Gratuit

(1) Par chèque


	Tarifs TTC en F. CFP
Émission d'un chèque de banque (en F. CFP inférieur à 100 000 F. CFP)	2 788
Émission d'un chèque de banque (en F. CFP supérieur ou égal à 100 000 F. CFP)	5 120
Émission d'un chèque de banque en euro	3 350
Annulation d'un chèque de banque	1 900
Remise de chèque	
Remise de chèque(s) F. CFP payable(s) en Nouvelle-Calédonie	Gratuit
Frais pour remise de chèque(s) erronée	760⁽¹⁾
Remise de chèque(s) euro payable(s) en Nouvelle-Calédonie	0,15% + TOF⁽²⁾
Remise de chèque(s) supérieur(s) à 3 000 F. CFP payable(s) en France métropolitaine, dans un Département d'Outre-Mer français ou en Polynésie Française	0,15% + TOF⁽³⁾
Dates appliquées aux remises de chèque	
<i>Remise de chèque(s) payable(s) en Nouvelle-Calédonie ou aux îles Wallis-et-Futuna</i>	J⁽⁴⁾
<i>Remise de chèque(s) payable(s) en France métropolitaine, dans un Département d'Outre-Mer français ou en Polynésie Française</i>	J⁽⁴⁾+1 ouvré
Délais d'encaissement ou d'indisponibilité	
<i>Remise de chèque(s) payable(s) en Nouvelle-Calédonie ou aux îles Wallis-et-Futuna</i>	J⁽⁴⁾ + 4 jours ouvrés
<i>Remise de chèque(s) payable(s) en France métropolitaine, dans un Département d'Outre-Mer français ou en Polynésie Française</i>	J⁽⁴⁾ + 25 jours ouvrés

(1) Par erreur

(2) Du montant - Minimum 1908 F. CFP - Maximum 10 600 F. CFP

(3) Du montant - Minimum 2 500 F. CFP - Maximum 3 000 F. CFP - Frais de port en sus

(4) Date de comptabilisation

 **DÉFINITION : Délai d'encaissement.** La banque du tireur du chèque bénéficie d'un délai pendant lequel elle peut en refuser le paiement. Lorsque vous remettez un chèque à l'encaissement, la BNC vous consent en général une avance en créditant votre compte de la somme correspondant au montant du chèque. Cette somme est alors disponible dès que l'écriture de crédit apparaît sur votre compte. Toutefois, la BNC peut refuser de consentir une telle avance sur un chèque remis à l'encaissement, tant que le délai d'encaissement n'est pas écoulé. La provision est alors indisponible.



	Tarifs TTC en F. CFP
Opposition sur chèque	
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur ⁽¹⁾	3 032
Frais d'opposition chéquier(s) par l'émetteur ⁽²⁾	5 300
Délivrance et destruction de chéquier	
Délivrance de chéquier en F. CFP	Gratuit
Frais d'envoi de chéquier	Frais réels
Gardiennage (au-delà de 1 mois)	2 000
Destruction de chéquier ⁽³⁾	2 820

(1) Par chèque

(2) Par chéquier

(3) En cas de non retrait du chéquier dans les 2 mois ou erreur du client

4 | ÉQUIPEMENT MONÉTIQUE

TARIFICATION COMMERÇANT

Transaction TPE	
Commission monétique sur paiement	Nous consulter
Date de valeur appliquée aux crédits	Jour du règlement interbancaire
Relevé de transaction	
Relevé électronique PDF ou Excel mensuel	Gratuit
Relevé papier mensuel	2 661⁽¹⁾
Relevé électronique PDF ou Excel journalier	1 990⁽¹⁾
Relevé papier journalier	4 900⁽¹⁾
TERMINAL DE PAIEMENT MOBILE	
Abonnement annuel	1 990⁽¹⁾
Abonnement ponctuel	4 990⁽¹⁾

(1) Cotisation mensuelle

5 | IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

	Tarifs TTC en F. CFP
COMMISSION D'INTERVENTION	
Commission d'intervention	2 650

OPÉRATIONS PARTICULIÈRES

	Tarifs TTC en F. CFP
Frais par saisie-arrêt ⁽¹⁾ , par avis à tiers détenteur ⁽²⁾ , par opposition administrative ⁽³⁾	22 290
Prise en charge de dossier contentieux ⁽⁴⁾	37 100
Suivi de dossier contentieux ⁽⁵⁾	3 990
Prise en charge de dossier sensible ⁽⁶⁾	20 000
Suivi de dossier sensible ⁽⁷⁾	3 990

(1) Frais bancaires liés à une procédure judiciaire engagée par un créancier pour obtenir une somme qui lui est due (par acte)

(2) Frais bancaires liés à une procédure de l'administration fiscale pour l'obtention d'une somme qui lui est due (par acte)

(3) Frais bancaires liés à une procédure du Trésor Public pour le recouvrement de sommes dues à l'Etat notamment au titre d'amendes ou de condamnations pécuniaires de caractère pénal (par acte)

(4) Par dossier et hors frais de déchéance du terme prévus contractuellement au dossier de crédit

(5) Par mois. Prise en charge par le Service Contentieux

(6) Par dossier. Prise en charge par le Service Recouvrements

(7) Par mois. Prise en charge par le Service Recouvrement



DÉFINITION : Commission d'intervention. Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).

	Tarifs TTC en F. CFP
INCIDENTS DE PAIEMENT	
Incidents liés aux cartes	
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque	7 950
Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire	6 466
Frais suite à notification d'une levée d'interdiction bancaire sur cartes	5 400
Incident sur chèque	
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision (inférieur ou égal à 5 967 F. CFP)	3 578
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision (supérieur à 5 967 F. CFP)	5 963
Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	5 400
Frais suite à notification d'une levée d'interdiction bancaire	5 400



Chèque payé émis en infraction d'une interdiction bancaire	4 200
Chèque impayé reçu d'un établissement bancaire de Nouvelle-Calédonie	Gratuit
Chèque impayé reçu d'un établissement bancaire de France métropolitaine, d'un Département d'Outre-Mer français ou de Polynésie Française	2 184
Chèque impayé reçu d'un établissement bancaire de l'étranger	3 827



DÉFINITION : Rejet de chèque. Refus de paiement, par la banque de l'émetteur, d'un chèque remis à l'encaissement par le bénéficiaire. Le refus est le plus souvent dû à un défaut ou à une insuffisance de provision.

Liste des frais composant le forfait de frais de rejet pour défaut de provision :

- les frais de dossier
- les frais de rejet de chèque
- les frais de lettre d'information préalable pour chèque émis sans provision : en lettre simple
- les frais de lettre d'injonction au titulaire et au co-titulaire
- les frais d'envoi en recommandé (AR) de la lettre d'injonction
- la déclaration BDF (Banque de France)
- les frais de gestion du compte pendant la période d'interdiction bancaire
- les frais de mainlevée de l'interdiction bancaire
- les frais de blocage de provision pour régularisation
- les frais de délivrance du certificat de non-paiement

	Tarifs TTC en F. CFP
Incident sur prélèvement	
Frais de rejet de prélèvement pour motif référence incorrecte	Gratuit
Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision (pour les opérations inférieures ou égales à 2.386 F. CFP) ⁽¹⁾	Montant de l'opération
Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision (montant supérieur à 2.386 F. CFP) ⁽¹⁾	2 385
Incident sur virement	
Frais par ordre de virement incomplet non exécuté (coordonnées bancaires absentes ou incorrectes, etc.)	3 000

(1) Remboursés par la banque à partir du deuxième rejet sur une même opération

	Tarifs TTC en F. CFP
Frais de non exécution de virement pour défaut de provision (en F. CFP ou en devise, d'un montant inférieur ou égal à 2 386 F. CFP)	Montant de l'opération
Frais de non exécution de virement pour défaut de provision (en F. CFP ou en devise, d'un montant supérieur à 2 386 F. CFP)	2 385
Frais de gestion d'une demande de retour de fonds (virement émis à tort)	3 501

INCIDENTS SUR EFFETS ET DAILY

Frais d'impayés	3 392⁽¹⁾
Déclaration à l'IEOM d'un effet impayé	5 024

INCIDENTS SUR LES CRÉDITS

Frais par paiement tardif d'échéance	6 551
Frais de lettre d'information d'échéance impayée	4 997

FRAIS DIVERS

Compte débiteur sans autorisation ⁽²⁾	2 400
Mise en demeure de régularisation de compte débiteur	2 500
Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	2 501
Frais de lettre de clôture juridique	3 392
Mise en place d'un protocole d'accord	37 100

(1) Par effet et à charge du tiré

(2) Commission forfaitaire prélevée trimestriellement, sur compte débiteur non autorisé (sans autorisation de découvert), en sus des agios débiteurs

6 | DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

	Tarifs TTC en F. CFP
FINANCEMENT BANCAIRE COURT TERME	
Frais de dossier	0,60% + TOF⁽¹⁾
Frais d'actualisation (annuel)	0,50% + TOF⁽²⁾
Frais d'avenant	0.50% + TOF⁽²⁾



Frais de dossier pour demande de dépassement ponctuel (par rapport à une autorisation de découvert existante ou non)	0,50% + TOF⁽²⁾
Taux du découvert autorisé	Taux d'usure

(1) Du montant - Minimum 27 825 F. CFP. Payé en une seule fois à la mise en place du découvert

(2) Du montant - Minimum 27 825 F. CFP

	Tarifs TTC en F. CFP
Commissions	
Commission de plus fort découvert	2,00% + TOF⁽¹⁾
Commission de confirmation	0,50% + TOF⁽²⁾
Commission de non utilisation	0,50% + TOF⁽³⁾
Crédit relais Promoteur	Sur devis
Créances Dailly	
Frais de dossier ⁽⁴⁾	20 140
Frais de gestion d'une ligne de créances ⁽⁵⁾	7 500
Commission par notification	4 251
Frais de port	Frais réels
Prorogation de créances	3 500
Frais par bordereau	4 251
Intérêts ⁽⁶⁾	Taux en vigueur + TOF

(1) Du montant - Prélevée trimestriellement

(2) Du montant

(3) Du montant, prélevée trimestriellement sur crédit confirmé pour tous les engagements - Minimum 5 300 F. CFP

(4) Prélevé en une seule fois à la mise en place

(5) Par trimestre

(6) Nombre minimum de jours d'agios : 10 jours par facture - Minimum d'agios perçus : 1 590 F. CFP par facture cédée

	Tarifs TTC en F. CFP
Effets	
Traitement de remise d'effet	2 184

	Tarifs TTC en F. CFP
Frais de dossier d'escompte	2 184
Intérêts d'escompte	Taux en vigueur + TOF⁽¹⁾
Frais divers sur effet (prorogation, réclamation, changement de domiciliation, avis de sort, présentation à l'acceptation, avis de domiciliation manquant)	3 101
Lettres de Change Relevées (LCR)	
Règlement du correspondant d'une LCR ou BOR	0,15% + TOF⁽²⁾

(1) Minimum d'agios par effet : 1 590 F. CFP

(2) Du montant - Minimum 3 339 F. CFP - Maximum 3 450 F. CFP

	Tarifs TTC en F. CFP
FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS (CRÉDITS)	
Frais de dossier autres crédits	0,75% + TOF⁽¹⁾
Frais de dossier de crédit immobilier	0,50% + TOF⁽²⁾
Frais de dossier de crédit réescomptable	0,5%⁽³⁾
Frais de dossier de crédit de restructuration	0,75% + TOF⁽⁴⁾
Autre frais d'acte nécessitant une expertise juridique	13 855
Crédit-bail / Location avec Option d'Achat	Nous consulter
Frais d'étude et de conseil	Sur devis

(1) Du montant, par dossier - Si montant < 3 000 000 F. CFP : minimum 26 500 F. CFP, si montant > 3 000 000 F. CFP : minimum 53 000 F. CFP

(2) Sur le montant du crédit - Minimum 54 590 F. CFP

(3) Dans la limite de la marge maximum autorisée par l'IEOM

(4) Du montant, par dossier - Minimum 53 000 F. CFP



	Tarifs TTC en F. CFP
FRAIS DIVERS	
Frais d'avenant pour renégociation de taux	0,75% + TOF⁽¹⁾
Frais d'avenant autre que renégociation de taux	0,30% + TOF⁽²⁾
Mise en place d'un report d'échéances Modulimmo+	27 825
Frais d'étude de dossier non abouti	Frais de dossier⁽³⁾
Assurance des emprunteurs	Nous consulter
Commission de tirage sur crédit en cours d'utilisation	5 300⁽⁴⁾
Modifications diverses (date ou compte de prélèvement)	5 400
Mainlevée de garantie	6 360⁽⁵⁾
Transfert de crédit	10 600⁽⁶⁾
Renonciation à la convention de compte courant	5 300
Nantissement - gage - mise en place ou renouvellement de garantie (hors frais externes)	8 533⁽⁷⁾
Rédition de tableau d'amortissement	2 300
Édition d'un tableau d'amortissement en euros	2 300
Frais pour décompte détaillé des sommes à payer	4 590
Commission d'aval SOGEFOM	1,2% par an⁽⁸⁾
Convention de fusion d'échelle d'intérêt	
<i>Mise en place</i>	15 900
<i>Frais de rattachement de comptes</i>	1 000
<i>Ajout ou suppression de compte</i>	5 146
<i>Abonnement</i>	2 400

(1) Du capital restant dû - Minimum 27 825 F. CFP

(2) Du capital restant dû, par dossier - Minimum 27 825 F. CFP

(3) Minimum 57 590 F. CFP

(4) Par tirage

(5) Par garantie

(6) Par crédit

(7) Par nantissement/gage

(8) Régulé semestriellement par avance


	Tarifs TTC en F. CFP
CAUTIONS	
Obligations cautionnées	2,00% + TOF⁽¹⁾
Commission de caution	2,00% + TOF⁽²⁾
Confection d'un acte de caution standard	5 406
Confection d'un acte de caution spécifique	13 102
Relevé à la demande	3 275
Caution à première demande sur l'étranger	
<i>Commission d'engagement</i>	2,00% + TOF⁽³⁾
<i>Confection d'un acte de caution standard</i>	13 102
<i>Confection d'un acte spécifique</i>	21 836
Caution de type Stand By Letter of Credit	
<i>Commission d'engagement</i>	2,00% + TOF⁽¹⁾
<i>Ouverture, modification ou annulation</i>	13 102

(1) Du montant - Minimum 5 300 F. CFP à l'année / Prélèvements d'avance pour 120 jours

(2) Du montant - Minimum 4 000 F. CFP à l'année / Prélèvements trimestriellement et d'avance / frais d'enregistrement en supplément

(3) Du montant - Minimum 5 300 F. CFP à l'année / Prélèvements trimestriellement et d'avance / frais d'enregistrement en supplément

7 | ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

 **À SAVOIR :** Conformément à la loi de pays n°2014-20 du 31/12/2014, la Contribution Calédonienne de Solidarité (CCS) est applicable dès le 1^{er} franc depuis le 01/01/2015 aux revenus des produits de valeurs mobilières, des produits d'épargne et de placement au taux en vigueur de 4%. Sont concernés tous les produits d'épargne bancaire (toute la gamme de dépôts à terme), ainsi que les produits d'épargne réglementée (Livret A, compte sur livret, compte sur livret jeune et épargne logement - PEL et CEL).




	Tarifs TTC en F. CFP
ÉPARGNE BANCAIRE	
Compte Excédent Professionnels ⁽¹⁾	Gratuit
Tenue de compte inactif ⁽²⁾	895
Compte à terme	Gratuit
Annulation et remboursement total d'un compte à terme en F. CFP ⁽³⁾	3 000


(1) Réservé uniquement aux Professionnels

(2) Cotisation trimestrielle

(3) En sus des pénalités sur taux prévues au contrat

 **À SAVOIR :** Le Compte Excédent Professionnel est une solution particulièrement adaptée si vous souhaitez faire fructifier de manière sécurisée vos excédents de trésorerie tout en restant libre de vos retraits. Le calcul des intérêts est quotidien. La fréquence de versement des intérêts est définie dans le contrat de souscription (versement mensuel ou trimestriel).

PLACEMENTS FINANCIERS	
Étude patrimoniale	53 000
Sérénité Retraite (commercialisation à venir)	Nous consulter
OPCVM	
Ouverture d'un compte titre	Gratuit
Transfert de portefeuille sortant	5 000
Ordre tombé ou annulé	1 000
Opération sur titres	1 590
Transfert de compte titre (par ligne)	2 120
Transfert de compte titre à l'étranger (par ligne)	12 720

 **DÉFINITION : Droits de garde.** Le compte est débité des frais perçus par la banque pour la conservation d'un portefeuille de valeurs mobilières.

	Tarifs TTC en F. CFP
Droits de garde de comptes titre ⁽¹⁾	0,22% + TOF
+ commission fixe par ligne de titres	498
Droits de garde sur OPCVM Groupe BPCE	Gratuit
Droits de garde pour compte titre clôturé dans l'année ⁽²⁾	5 565
Droit de garde de compte titre sans position ⁽³⁾	6 487
Intervention	2 162
Ordres de bourse	
Courtage sur opération de bourse - Euronext	Nous consulter
Courtage sur opération de bourse - International	Nous consulter

(1) Cotisation annuelle et calculée sur la valeur du portefeuille valorisé au dernier jour de l'année - Minimum 24 380 F. CFP - Maximum 37 100 F. CFP

(2) Prélevé à la clôture du compte titre, perception par trimestre commencé

(3) Cotisation annuelle

8 | ASSURANCES ET PRÉVOYANCE

	Tarifs TTC en F. CFP
Assurance pour vos biens	
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement - " AMP " ⁽¹⁾⁽²⁾	6 625
Assurance Automobile ⁽³⁾	Nous consulter
Frais de réédition de carte verte (contrat Assurance Auto) ⁽⁴⁾	869

(1) Cotisation annuelle

(2) AMP est un contrat BPCE Assurances IARD, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir limites, conditions et exclusions prévues par les engagements contractuels en vigueur

(3) Assurance Automobile est un contrat Allianz IARD, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir limites, conditions et exclusions prévues par les engagements contractuels en vigueur

(4) En cas de perte avec responsabilité avérée du client



	Tarifs TTC en F. CFP
Ouverture de compte en devise	Gratuit
Tenue de compte en devise ⁽¹⁾	5 241
Relevé SWIFT ⁽²⁾	6 830
OPÉRATIONS AU GUICHET	
Commission de manipulation euro et autres devises / débit-crédit en compte F. CFP	900
Commission de manipulation euro et autres devises / Règlement en espèces ⁽³⁾	2 810
Mise en place d'un ordre automatique d'achat/vente de devises	5 300
Emission d'un virement d'un compte en devise vers un autre compte en devise de la BNC (virement papier)	530
Ouverture de contrat de change à terme	7 568
Levée anticipée d'achat ou vente à terme flexible	7 568
Date de valeur appliquée aux remises de chèque en devise avec change	J⁽⁴⁾+ 2 après crédit du correspondant

(1) Cotisation trimestrielle. Commission prélevée sur le compte en F. CFP

(2) Par mois

(3) Réservée aux "non clients"

(4) Date de comptabilisation



DÉFINITION : SWIFT/BIC (Bank Identifier Code). Norme internationale ISO qui permet d'identifier la banque, le pays, la ville et la succursale de l'établissement bancaire concerné.



DÉFINITION : IBAN (International Bank Account Number) pour les pays de la zone Euro. Numéro de compte bancaire du bénéficiaire de paiements transnationaux. L'IBAN comprend au maximum 34 caractères alphanumériques et a une longueur fixe dans chaque pays. Il se compose d'un code pays (2 lettres), d'un nombre de contrôle (2 chiffres) et d'un numéro de compte national (complété pour certains pays). La liste des pays concernés est disponible à l'accueil de votre agence.



À SAVOIR : Depuis le 1^{er} janvier 2007, le BIC/SWIFT et l'IBAN sont obligatoires, seuls les ordres de virement comportant ces informations pourront être traités par la Banque de Nouvelle Calédonie sans frais supplémentaire.

	Tarifs TTC en F. CFP
VIREMENTS	
Virements émis	
Émission d'un virement ⁽¹⁾	2 480
Emission d'un virement erroné ou non conforme	1 000⁽²⁾
Frais du correspondant	2 790
Frais de SWIFT	2 480
Frais de confirmation d'opération (SWIFT)	1 060
Frais de modification d'opération (SWIFT)	5 000
Virements permanents en devise	
Mise en place / Modification / Annulation	3 244
Frais par virement permanent ⁽³⁾	2 480
Virements reçus	
Réception d'un virement SWIFT	2 500
Date de valeur appliquée au virement reçu en devise payé en F. CFP	J⁽⁴⁾+2 ouvrés
Réception d'un virement (toute devise) d'un correspondant étranger pour un non client	0,10% + TOF⁽⁵⁾

(1) Frais de SWIFT en sus

(2) Par opération

(3) Frais de SWIFT et frais du correspondant en sus

(4) Date de comptabilisation

(5) Du montant - Minimum 6 254 F. CFP - Maximum 16 695 F. CFP



		Tarifs TTC en F. CFP
CHÈQUES		
Chèque export (en devise ou euro, remis par un client BNC et tiré sur une banque à l'étranger)		
Commission d'encaissement	0,50% + TOF⁽¹⁾	
Frais de port	1 092	
Dates de valeur appliquées au chèque export		
Crédit après recouvrement en euro sur l'étranger ou en devise sans change	J+1 ouvré du crédit en compte chez le correspondant	
Crédit après recouvrement en devise sur l'étranger avec change	J+2 ouvré de la cession des devises	

(1) Du montant - Minimum 3 710 F. CFP - Maximum 21 200 F. CFP - Frais de transfert en sus.

		Tarifs TTC en F. CFP
OPÉRATIONS DOCUMENTAIRES		
Remises documentaires import en euro ou devises		
Commission d'encaissement	0,50% + TOF⁽¹⁾	
Commission d'acceptation	0,15% + TOF⁽²⁾	
Incident sur remises documentaires		
Avis de sort	3 101	
Présentation supplémentaire ⁽³⁾	3 784	
Documents en souffrance	0,15% + TOF⁽⁴⁾	
Impayés et retour des documents / ordinaire ⁽⁵⁾	5 406	
Impayés et retour des documents / protesté ⁽⁶⁾	7 568	
Prorogation ou modification	3 244	

(1) Du montant - Minimum 10 600 F. CFP - Maximum 106 000 F. CFP. Frais de port ou SWIFT en sus

(2) Du montant - Minimum 5 300 F. CFP - Maximum 15 900 F. CFP. Frais de port ou SWIFT en sus

(3) 8 jours après l'arrivée du navire par avis de relance. Frais de SWIFT en sus

(4) Du montant - Minimum 5 120 F. CFP / 30 jours arrivée des marchandises ou après échéance

(5) À charge du correspondant sauf instruction contraire

(6) Frais d'huissier en sus

		Tarifs TTC en F. CFP
Crédit documentaire import		
Rédaction projet crédit documentaire import	6 360	
Ouverture Crédoc	0,75% + TOF⁽¹⁾	
Paiement différé	0,15% + TOF⁽²⁾	
Modification du montant ou prorogation de la validité	0,75% + TOF⁽¹⁾	
Autre modification ⁽³⁾	7 950	
Lettre de garantie pour absence de documents originaux	2,00% + TOF⁽⁴⁾	
Bon à enlever	5 406	
Crédit documentaire export		
Ouverture	0,125% + TOF⁽⁵⁾	
Modification ⁽⁶⁾	6 275	
Transfert	0,15% + TOF⁽⁷⁾	
Négociation à vue	0,15% + TOF⁽⁸⁾	
Négociation contre acceptation	0,15% + TOF⁽⁹⁾	
Manipulation et envoi des documents ⁽¹⁰⁾	3 244	

(1) Du montant, le 1^{er} trimestre puis 0,375% + TOF par trimestre supplémentaire - Minimum 31 800 F. CFP

(2) Du montant, le 1^{er} mois puis 0,15% + TOF par mois supplémentaire - Minimum 7 235 F. CFP

(3) Frais de SWIFT en sus

(4) Du montant par an, perception trimestrielle - Minimum 3 895 F. CFP

(5) Frais éventuels du correspondant local en sus - Minimum 6 455 F. CFP

(6) Forfait par dossier

(7) Du montant - Minimum 10 573 F. CFP

(8) Du montant, frais de règlement par utilisation - Minimum 10 573 F. CFP - Frais de SWIFT en sus

(9) Du montant, commission pour un mois minimum puis par mois entier de la date de négociation à la date d'échéance de l'acceptation - Minimum 6 455 F. CFP

(10) Frais réel en sus



Lined writing area for page 30.

Lined writing area for page 31.



POUR TOUT COMPLÉMENT D'INFORMATIONS



Parlez-en
à votre conseiller



Appelez le 36 67 68⁽¹⁾



Connectez-vous⁽²⁾
sur www.bnc.nc



contact@bnc.nc

(1) Coût opérateur (12 F. CFP les 11 secondes)

(2) Coût de connexion selon votre fournisseur d'accès internet



**Banque de
Nouvelle Calédonie**

BANQUE & ASSURANCE

BANQUE DE NOUVELLE CALEDONIE S.A. au capital de 12.097.944.000 F. CFP
RCS Nouméa 74B047688 – Ridet 047 688 001 – Siège social : 10, avenue
du Maréchal Foch – BP L3 – 98849 Nouméa Cedex – Nouvelle-Calédonie.
Intermédiaire en assurances – Immatriculée au RIAS sous le n° NC180001.
Tél : (687) 25.74.00 contact@bnc.nc.